



Comité de Soutien pour Une Nouvelle Énergie Pour Guécélard

Pour être au courant Restons branchés



Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
N° W723016464 en date du 23 avril 2020
Dépôt légal BnF N° : 10000000554975

Comité de Soutien aux Élus-es Municipaux
de la liste
Une Nouvelle Équipe Pour Guécélard



Bulletin N° 1 - Mai 2020

Contact : cs.unepg@gmail.com Site : <https://unenouvelleenergiepourguecelard.fr/>

L'Édito ...



Comme nous vous l'avions précisé durant toute la campagne des élections municipales, notre liste "Une Nouvelle Équipe Pour Guécélard" s'était orientée vers une démarche de « *partage intelligent, rationnel et durable de la gestion locale* ». Nous nous engagions à « *préserver l'environnement et le dynamisme de notre commune, dans le respect de chacune et chacun* ». Ces objectifs d'écoute, de partage et de travail collaboratif seront aussi ceux qui dicteront la conduite des futures actions mises en œuvre par le Comité de Soutien à nos élus-es.

Toute cette énergie déployée durant la campagne électorale sera reprise et mise à disposition de nos élus-es et surtout des Guécélardais-es qui souhaiteront soutenir notre action durant le mandat municipal des six années à venir.



Un Grand Merci ... !

Tous les colistiers "UNEPG" remercient chaleureusement toutes les Guécélardaises et tous les Guécélardais qui se sont engagés à nos côtés afin que le projet que nous portions puisse être mis en œuvre.

Un Courant Induit ...



Le bilan des élections de mars 2020 ...

Les Guécélardaises et les Guécélardais se sont exprimés le 15 mars dernier lors du premier tour des élections municipales. La présence de deux listes candidates à la mandature communale n'a pas suffi à augmenter significativement le taux de participation. Cette tendance, à la fois locale mais surtout nationale, a été certainement conditionnée par les graves conditions sanitaires du moment (Covid-19). Nous connaissons aujourd'hui les graves conséquences sanitaires, économiques et humaines de la pandémie que nous subissons toutes et tous.

Le taux local de participation a toutefois été supérieur à celui constaté sur le plan national. Notre présence a certainement été un critère bénéfique ! La liste conduite par Alain VIOT l'a emporté d'une très courte tête : 595 voix contre 559 pour "UNEPG", soit seulement 36 voix d'écart ! Le résultat ne nous a pas permis d'accéder aux commandes de la municipalité (le principe de la proportionnalité conduira à ce que cinq élus-es de notre liste "Une Nouvelle Équipe Pour Guécélard" siègent prochainement au conseil municipal). Passées les premières minutes de déception, ce résultat nous encourage aujourd'hui à ne pas mettre un terme à notre action. Inconnue quelques mois en amont du scrutin, notre liste a failli "virer en tête dès la première bouée !". Rien que cela mérite d'être largement exprimé et conditionne la raison majeure de notre satisfaction !

Les conseils municipaux élus le 15 mars devront s'installer entre le 23 et le 28 mai.

Le Premier Ministre a indiqué mardi 12 mai que le décret portant sur l'installation des conseils municipaux élus au complet sera pris vendredi 15 mai. Il fixera la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires lundi 18 mai. La première réunion du conseil municipal qui permettra d'élire le maire et ses adjoints se tiendra dans les cinq à dix jours après la date d'entrée des conseillers municipaux, soit entre le samedi 23 et le jeudi 28 mai.

En attendant cette prochaine installation officielle, c'est l'équipe de la précédente mandature en place qui gère les affaires de la commune.

Nos Contacts ...



Nos Élus-es ...

En plus des **cinq** sièges au conseil municipal, notre liste "UNEPG" pourra prétendre à **un** siège sur les **cinq** possibles en tant qu'élue-e communautaire, et être force de propositions dans ces deux instances.



Isabelle
GOHIER

Yvonnick
JAGUELIN

Yannick
HEULIN

Adélaïde
DELACOU

Jacky
GERVAIS





Fort de cette demi-victoire, ce faible écart de 36 voix nous encourage à poursuivre notre engagement collectif. Afin de représenter activement celles et ceux qui nous ont fait confiance, mais également pour consolider notre action et nous appuyer sur une structure identifiable et reconnue, nous avons décidé la création d'un **Comité de Soutien** dénommé "**Une Nouvelle Énergie Pour Guécélard**", d'ores et déjà en action :

Le 18 mars, encouragés par le faible écart constaté de seulement 36 voix, nous avons fait part de notre souhait de disposer d'un poste d'adjoint. Cette demande, que nous jugions légitime, a reçu le 21 mars une réponse négative de la part du maire Alain VIOT. (*courrier sur notre site*)

Le 31 mars, nous avons souhaité disposer de l'organisation municipale prévue être mise en place par la liste nouvellement élue. Suite à notre relance du 20/04, la réponse suivante nous est parvenue le 23 avril : « *Au vu des événements en cours, ces éléments relatifs à la future organisation municipale seront définis lors du Conseil Municipal d'installation ou au plus tard lors du second.* »

Le 2 avril, nous avons proposé plusieurs opérations telles que : la diffusion régulière d'un flyer municipal en lien direct avec l'actualité du moment, la réduction de l'éclairage public (confinement oblige) et, dans le cadre des actions mises en place pour soutenir tous les acteurs de terrain en première ligne face à la pandémie du Covid.19, faire carillonner les cloches de l'église chaque soir à 20h, en témoignage de notre soutien envers les soignants. A ce jour, nous attendons une réponse à notre courrier mais, il faut souligner et apprécier, un flyer a été distribué à 2 reprises.

Le 28 avril, nous avons proposé nos services sur les thématiques et problématiques en lien avec le groupe scolaire René Cassin et la rentrée 2020.

Le 4 mai, nous avons réglé la facture de location des salles municipales occupées durant certaines de nos réunions publiques, lors de la campagne électorale.

Le 6 mai, nous avons informé M le Maire de la création de l'association Comité de Soutien pour Une Nouvelle Énergie Pour Guécélard.

A propos de l'école primaire René Cassin ... Suite aux inquiétudes exprimées par des parents d'élèves concernant l'ouverture d'une douzième classe en septembre, les élus-es "UNEPG" ont échangé avec la municipalité afin de faire un point sur la situation. Nous avons une préoccupation commune qui est celle d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles au regard de l'avancée des travaux de l'école et de l'évolution de la situation face à la pandémie liée au COVID 19. Gageons que cette volonté commune permette la mise en place de conditions d'accueil des enfants de nature à rassurer les parents d'élèves avec une communication avant la pause estivale.

A tous les parents d'enfants scolarisés à l'école René CASSIN, n'hésitez pas à venir vers nous, nous sommes à votre écoute !

Soyez en Prise Directe ...



Pourquoi un Comité de Soutien ? ...

Tout au long des mois qui ont précédé les élections municipales, notre équipe "UNEPG" s'est attachée à travailler et maîtriser la plupart des sujets ayant trait à la vie de notre commune. Nous vous avons proposé à la fois une démarche constructive basée sur l'écoute et l'échange ainsi que des projets à court, moyen et long termes destinés à faciliter, sécuriser, améliorer la vie de toutes et tous.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas mettre en œuvre ces projets, cependant nous vous proposons, par la présence de nos cinq élus-es, mais aussi et surtout grâce à vos soutiens, de contribuer activement à la vie communale et porter le plus possible vos idées, vos remarques, vos envies, etc.

Comment nous rejoindre, quels avantages ?

Vous qui lisez ces lignes, vous avez la possibilité de nous rejoindre :

Site : <https://unenouvelleenergiepourquecelard.fr>

boite mail : cs.unepg@gmail.com

Ou mieux encore, en adhérant à notre association : CS-UNEPG (bulletin d'adhésion disponible sur le site et chez certains commerçants)

Un fil conducteur ...



Un Outil de Communication et d'Échanges ...

Adhérer au Comité de Soutien "UNEPG" vous permettra :

- 1 – D'accéder à la banque de données "Google Drive" <https://drive.google.com/drive/folders/13zJdYU3jQ0SeLpdw3QY0WuJX4PrABI-s>
- 2 – De participer aux réunions du "CS-UNEPG", hors réunion de bureau,
- 3 – De participer aux échanges sur la plateforme "WhatsApp" – "Comité de Soutien UNEPG",
- 4 – De participer aux visioconférences d'ordre général sur la plateforme "Skype",
- 5 – De contribuer aux travaux thématiques des Groupes de Travail, constitués en fonction des besoins et/ou de l'actualité communale, etc.,
- 6 – D'être destinataire par voie matérialisée (flyers, journal) et/ou dématérialisée (SMS, WhatsApp, mail) de tous les comptes rendus des réunions et des groupes de travail, des publications et autres documents en lien avec l'activité du Comité de Soutien,
- 7 – D'accéder aux données et coordonnées de conseils ou de structures compatibles avec l'objet de l'action,
- 8 – D'accéder à un "droit de parole et d'expression" (1) dans la rubrique "Une Énergie Citoyenne" mise en ligne sur le site "Wordpress" et dans les publications du "CS-UNEPG"

(1) Sous le contrôle du comité de rédaction et de publication

Une Énergie Citoyenne ...



Les publications seront au préalable validées par le comité de rédaction et le bureau directeur.

Cette rubrique, mise en ligne sur le site "CS-UNEPG", permettra aux adhérents-es de s'exprimer sur des sujets d'actualité ayant pour thèmes toutes les problématiques en lien avec la vie communale (sécurité, circulation, environnement, salubrité, etc.).

Un exemple : Le signalement d'un équipement routier dégradé route d'Oizé ...

